



EDITO

Canicule, plan d'électrification : défi majeur pour le système électrique

Les épisodes de canicule mettent sous tension l'ensemble du système électrique, de la production jusqu'à la distribution. Les fortes chaleurs ont imposé de réduire la production de certains moyens de production. Les lignes de transport subissent une dilatation des câbles qui peut limiter leur capacité de transit et les postes électriques sont exposés à des contraintes thermiques accrues. Les réseaux de distribution enterrés non encore rénovés sont une fragilité et l'augmentation des climatisations provoque des pics de consommation localisés et accentue les risques d'incidents.

Dans ces conditions extrêmes, une nouvelle fois le système électrique français a globalement montré sa solidité.

Le changement climatique est désormais une réalité industrielle. Nos infrastructures doivent être adaptées plus vite et plus massivement. EDF a prévu d'accroître ses investissements dédiés à la résilience climatique. Pour nous, administrateurs salariés, ces dépenses ne doivent plus être considérées comme des coûts, mais comme des **investissements stratégiques** indispensables à la pérennité de notre outil industriel.

Cette adaptation ne doit pas concerner uniquement les installations. Les salariés du groupe et les prestataires sont en première ligne face aux fortes chaleurs. Protection de la santé, aménagement des conditions de travail, équipements adaptés, locaux rafraîchis : la résilience climatique doit aussi se construire pour celles et ceux qui produisent et maintiennent l'électricité au quotidien.

Adapter nos installations et le travail est une nécessité.

La modulation

La montée en puissance des énergies renouvelables transforme profondément le fonctionnement du système électrique. L'intermittence du solaire et de l'éolien impose une flexibilité accrue pour équilibrer production et consommation.

À court terme, cela génère des tensions sur le pilotage du réseau de transport et de distribution ainsi que des sollicitations accrues pour l'exploitation des centrales nucléaires, thermiques et des barrages hydrauliques.

À long terme, cela redéfinit l'ensemble du système énergétique, avec des besoins accrus en investissements et en compétences. La modulation ne peut être laissée à la seule logique de marché, car elle touche à la sécurité même du système.

Elle nécessite une politique énergétique et une gouvernance forte, capable d'arbitrer entre optimisation économique et continuité du service.

Elle pose également la question de la reconnaissance des nouvelles compétences liées au pilotage en temps réel, à la data et aux réseaux intelligents.

Aussi, le parc de production EDF assure le tiers de la stabilité du réseau européen. Faute de services publics européens solidaires, EDF n'a pas à compenser pour le déséquilibre des réseaux voisins. Phénomènes qui seraient accentués si l'on multipliait les interconnexions (voir verso). EDF devra se faire rémunérer pour la stabilité qu'elle apporte au réseau interconnecté européen, grâce à l'inertie de notre parc de production.

Hydraulique : la loi sur le régime d'autorisation votée !

Après plus de 15 ans de blocage, la loi sur le passage au régime d'autorisation hydraulique a été votée. C'est une modification importante qui ouvre des perspectives concrètes d'investissement dans des infrastructures indispensables pour le multi-usage de l'eau ainsi que la maîtrise et la sûreté du système électrique.

Cette étape doit permettre de redonner de la visibilité et de relancer les investissements sur un parc stratégique pour la production décarbonée et l'équilibre du réseau. Mais elle appelle également à la vigilance : toute logique de rentabilité court-termiste fragiliserait le modèle intégré, au détriment de l'optimisation des productions du groupe, de la gestion multi-usages de l'eau, de l'entretien des ouvrages, de la sécurité des hydrauliciens et, au final, de la sûreté hydraulique. Le maintien du statut des IEG demeure un élément clé d'attractivité et de fidélisation des salariés, actuels comme futurs. Il doit s'accompagner d'une politique ambitieuse de recrutement, de formation et de transmission des savoir-faire afin de garantir, sur le long terme, l'entretien du patrimoine hydraulique existant et le développement des nouveaux ouvrages nécessaires à la transition énergétique.



Entre discours et réalité

La vente des activités renouvelables d'EDF en Amérique du Nord est actée. Elle suscite de fortes inquiétudes. C'est une nouvelle orientation stratégique où on cède des actifs en croissance et des compétences construites sur le long terme. Pour les collègues travaillant dans les renouvelables, cela alimente une forme de morosité, dans un environnement devenu instable et moins lisible.

Pour EDF, acteur central de la décarbonation, ce choix n'est pas qu'une décision financière. Il interroge la cohérence du projet industriel et l'adhésion des citoyens. Aussi, on vend aujourd'hui une entité qui fonctionne, alors que vendra-t-on demain pour financer nos investissements incompressibles ?

Vendre des renouvelables tout en revendiquant un rôle central dans la décarbonation fragilise l'image d'EDF et alimente un décalage entre discours et réalité. La presse avançant déjà qu'EDF se sépare du renouvelable pour se consacrer au nucléaire.

EPR2

Le programme EPR2 cristallise aujourd'hui les tensions entre ambition industrielle et soutenabilité financière. Avec un coût estimé dans la presse à 72,8 milliards d'euros pour six réacteurs.

La Commission européenne a lancé une enquête sur le modèle de financement proposé par EDF et l'Etat, c'est une étape clé et structurante. La réponse étant espérée pour permettre de nous positionner sur une décision finale d'investissement en fin d'année.

Pour la pérennité du Groupe, répondre aux défis de la filière nucléaire et à l'avenir énergétique de la France, administrateurs parrainés par la CGT, nous porterons une position exigeante en matière d'emplois et de compétences.

Cela passe par des recrutements, à la hauteur des besoins pour EDF et ses filiales, et par une gestion des emplois et des compétences pleinement alignée avec les enjeux industriels à venir. Les organisations et les responsabilités devront s'articuler de manière cohérente, afin de garantir efficacité, lisibilité et sécurité dans la conduite des projets.

Enjeux du paquet européen sur les réseaux

Ce paquet est un projet de textes européens censé renforcer les réseaux électriques, développer les interconnexions entre pays, accélérer les procédures d'autorisation, moderniser les réseaux de gaz (pour qu'ils puissent transporter davantage de gaz renouvelable et d'hydrogène) et planifier les investissements à l'échelle européenne.

Cette stratégie devant être financée en récupérant au niveau européen les « revenus de congestion ». Un revenu de congestion, c'est la recette générée par le gestionnaire de transport (pour la France RTE) lorsque la capacité d'interconnexion entre 2 pays est limitée et que des acteurs de marchés sont prêts à payer le droit d'utiliser cette capacité d'interconnexion pour bénéficier d'une énergie moins chère de l'autre côté de la frontière.

Les infrastructures électriques, gazières et hydrogène seraient désormais orientées par des priorités européennes. Pour l'électricité, cela ferait de la France un corridor de transit avec notamment l'Espagne et l'Allemagne. Nous exposant davantage à leur mix électrique très fluctuant vu leur taux de renouvelables intermittents.

Venir ponctionner les moyens financiers générés par les revenus de congestion dont bénéficie la France aurait comme conséquence un affaiblissement financier de RTE, alors même que les besoins sont colossaux pour la sécurité d'approvisionnement, l'adaptation au changement climatique, le plan d'électrification du pays et la réindustrialisation nécessaire de la France. Ce manque de moyens financiers serait alors compensé par une augmentation du tarif payé par les usagers français !

L'énergie, c'est le sang qui irrigue nos sociétés. Avec les bouleversements géopolitiques, nous venons de subir une explosion des prix des carburants et l'inflation qui va avec. Nous enchaînons les épisodes de canicules extrêmes et Bruxelles, avec toujours plus d'œillères, pèse pour la fuite en avant vers toujours plus de marché ! Les coopérations européennes : oui, mais pas remettre à l'Europe notre souveraineté (énergétique et autre).

Administrateurs salariés, nous portons la nécessité d'avoir une énergie souveraine, fiable, bas carbone et au prix le plus bas possible. C'est un bien commun pour les citoyens, la planète et notre économie. Cessons d'accélérer en voyant le mur arriver, planifions sur le long terme, construisons une France solidaire, prospère, exemplaire pour la planète. Et cela est possible grâce à une politique énergétique qui nous correspond, non pas basée sur la seule logique de marché ne bénéficiant qu'à une minorité de nantis à l'abri des bouleversements géopolitiques et climatiques ; agissons pour la société dans son ensemble.